

Un centre-ville apaisé grâce à l'opération « Lyon en marche »

Initiative. La rue Chenevard rendue aux piétons un après-midi.

Hier samedi, entre 10 h et 18 h, le quartier de la rue Chenevard a été rendu aux piétons grâce à l'opération « Lyon en Marche », créée par la Jeune Chambre Economique de Lyon (JCE).

« L'idée est géniale »

Maryvonne Habitante dans le 3^e



J'habite le 3^e et je viens de temps en temps sur la Presqu'île pour faire les magasins. L'idée de piétonner la rue Chenevard est géniale. C'est très agréable de pouvoir déambuler sans voitures, de marché tranquillement sans devoir faire attention. Il faudrait pérenniser l'opération en y incluant la rue du Président-Herriot, afin d'apaiser et d'oxygéner la ville de Lyon de temps en temps.

sur les trottoirs, il y a beaucoup de monde, là on peut emprunter la chaussée, cela évite de se faire bousculer en permanence ! Pourquoi ne pas mettre tout le centre-ville en zone piétonne, comme dans d'autres villes françaises, ou au moins en zone de rencontre. J'espère que l'opération sera pérenne et sur plusieurs samedis dans l'année. A Lyon, on peut facilement se déplacer à pieds ou en transport en commun.

L'objectif était de proposer aux usagers de la Presqu'île, un environnement plus confortable pour y flâner et y faire du shopping.

Les promeneurs ont pu aussi découvrir d'autres façons de se déplacer, en privilégiant les modes doux, vélos, vélos électriques, transports en commun...

La piétonnisation du quartier a été accompagnée par des animations proposées par les commerçants, et d'animations de sensibilisation et de promotion des modes alternatifs de déplacement. Notamment, place Meissonier où les passants ont pu tester des vélos

électriques, mais également le prototype de voiture électrique C-Zen de l'entreprise lyonnaise Courb.

« Nous avons beaucoup de chance avec le temps, souligne Dorothee Leiseing, responsable de « Lyon en marche » à la JCE. Nous nous sommes mis en place doucement et avons adapté notre discours afin d'expliquer notre initiative aux passants. Les riverains, les chalandes et les commerçants, sont plutôt positifs. Les riverains trouvent leurs rues plus calmes ! C'est surtout le changement d'habitude qui pose problème. Les commerçants ont surtout peur de la pérenni-



■ Le quartier de la rue Chenevard rendu aux piétons qui ont apprécié cette initiative. Photo Alain-Charles Fabre

sation de l'opération. Mais pour le moment nous sommes dans l'événementiel. Nous donnons rendez-vous aux

Lyonnais le 13 avril pour le 2^e samedi de « Lyon en marche », toujours de 10 h à 18 h. » ■ www.lyonenmarche.fr

« Pourquoi ne pas mettre tout le centre-ville en zone piétonne ? »



Jean-Pierre Résidant dans le 4^e

Je passe régulièrement dans le quartier et pour faire ses courses le samedi c'est plus sympa. En général, sur les trottoirs, il y a beaucoup de monde, là on peut emprunter la chaussée, cela évite de se faire bousculer en permanence ! Pourquoi ne pas mettre tout le centre-ville en zone piétonne, comme dans d'autres villes françaises, ou au moins en zone de rencontre. J'espère que l'opération sera pérenne et sur plusieurs samedis dans l'année. A Lyon, on peut facilement se déplacer à pieds ou en transport en commun.



« Ce serait bien que cette opération devienne pérenne »

Fanny Gérante de la boutique «Le bonhomme de bois»

Les gens, avec qui j'ai discuté au cours de la semaine, sont satisfaits de cette opération. Pour mon commerce, elle permet d'augmenter le capital sympathie du magasin. Mais il me semble que la communication n'a pas été suffisante, les clients l'ont appris un peu par hasard, mais sont agréablement surpris. Ce serait bien que l'opération devienne pérenne et toujours à la même date, pour nos commerces, mais aussi pour apprécier la rue sans voitures ! D'ailleurs beaucoup de personnes se rappellent de la brocante qui se passait dans le temps rue Chenevard.

Démarrage en douceur pour les trois nouveaux médiateurs



■ Christophe Simon, Jessica Tattagan et Grégory Ouana. Photo M.-C Parra

Jessica, Grégory et Christophe sont arrivés sur les pentes le 2 avril. Facilement repérables grâce à leur blouson orange fluorescent, marqué du nom de leur employeur l'Altm, ces agents de médiation arpencent leur nouveau territoire. Celui-ci couvre l'arrondissement depuis la rue Sainte-Catherine au pied de la place des Terreaux jusqu'à la rue Jean-Baptiste Say en haut de la montée de la grande Côte. Depuis le 2 avril, jour de leur entrée en fonction, ils nouent des contacts avec les

jeunes, les commerçants, les acteurs associatifs. Présents du lundi au vendredi de 14 à 21 heures (puis après le 15 avril de 15 à 23 heures) et le mercredi de 10 à 18 heures, ils sont là pour accompagner la population dans leur quotidien.

Avec la parole et le respect pour seuls bagages, ils sont là pour rappeler les règles du vivre ensemble, gérer les conflits mais aussi orienter les habitants sur des structures adéquates. ■

M.-C Parra

Et aussi

FAITS DIVERS
Interpellé par un adjoint de sécurité hors service

Un adjoint de sécurité de la police nationale a eu le bon réflexe vers 1 heure du matin, dans la nuit de vendredi à samedi. Alors qu'il n'était pas en service et qu'il se promenait rue de la République, l'ADS a procédé à l'interpellation d'un individu qui venait juste de voler un portable à l'arraché. L'auteur des faits, un homme âgé de 22 ans, a reconnu les faits en garde à vue. Il fera prochainement l'objet d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC).

RECTIFICATIF
400 000 euros

Dans l'article publié samedi 6 avril, sur le secteur Sathonay, ce ne sont pas 400 millions mais 400 000 euros qui constituent le budget pour la création d'une zone de rencontre sur 6 hectares autour de la place Sathonay.

PLACE MOREL Pour le composteur, opération retournement



■ Samedi, une vingtaine d'habitants riverains de la place Morel ont participé au retournement du bac à compost situé dans le jardin pédagogique de la place. Photo Alain-Charles Fabre

Une partie des habitants, qui gèrent le composteur de la place Morel, se sont retrouvés hier samedi, pour une opération de retournement, au jardin pédagogique de la place.

« Nous avons vidé l'un des bacs à compost, prêt à l'utilisation, dans lequel nous avons transféré le compost du deuxième bac, afin de le retourner », explique Marine, l'une des participantes. Ainsi les épiluchures fraîches se retrouvent en dessous. Une opération réa-

lisée tous les quatre mois, temps aussi nécessaire pour remplir le bac de 1,5 m³. Il faut en tout 8 mois pour qu'un bac de compost soit mûr !

« Cet engrais organique est ensuite réparti entre les foyers participants, soit 114 à ce jour. S'il nous en reste nous le proposons à un jardin partagé. » ■

Si vous êtes intéressés pour participer, faites vous connaître lors d'une permanence les lundis et jeudis soirs de 18 h 30 à 19 h 30.